

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 7

Artikel: Questions ?
Autor: Kissling, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est là que Madame Justine, qui surveille les alentours avec ses jumelles, a feint de les découvrir par hasard. Elle a eu un mot, de ce petit genre rosse et acidulé dont elle a le secret :

— Quand je les ai trouvés, je me suis

crue à la Conférence des Quatre !

Et c'est un mot qui risque de rester, d'autant plus qu'on a ajouté :

— Les quatre grands étaient bien bas !
Ma foi !...

St-Urbain.

Questions ?

par M. H. Kissling.

Il y a quelques mois, je posais deux questions dans le Conteur.

A la première : Faut-il enseigner le patois dans les écoles ? les trois personnes qui ont exprimé leur opinion ont dit : non. Oh ! pas un non bien catégorique, bien convaincu : un non vaudois, quoi ! Mais personne n'a dit : oui. Seul M. Ch. Montandon émit le désir qu'on apprenne des chants patois dans les écoles. (Il me semble que c'est un peu de l'enseignement, ça !) On invoque qu'on n'a pas de matériel, qu'on n'a pas les hommes préparés pour cela, que les programmes sont déjà trop chargés (les programmes sont ce qu'on les fait : ils sont donc modifiables). Enfin, que le patois ne peut pas s'apprendre comme ça !

A ce dernier argument, je veux répondre en citant un fait : Récemment, un dimanche matin, à mon petit-fils de sept ans, je posais la question :

— Va-te a l'écoula de la demeindze ?

— Oui, me répondit-il.

Surpris de cette réponse spontanée, je lui en demandais l'explication.

— Mais, dit-il, tu m'as demandé si je vais à l'école du dimanche, je t'ai dit oui.

Croyez-moi, chers lecteurs, c'était la première fois que je disais un mot en patois à cet enfant et personne d'autre ne lui en avait jamais dit.. Le patois s'apprend au contraire beaucoup plus facilement qu'une autre langue parce qu'il est le langage du pays.

* * *

La seconde question était celle-ci : *Un pédagogue se chargerait-il de rédiger un petit fascicule à l'usage du corps enseignant, comme le fait M. Camille Dourguin pour le provençal ?*

Personne n'a répondu ! Aïe !

Mais... un pédagogue qui parle peu,

que nous aimons et apprécions, nous prépare pour chaque *Conteur* un bréviaire que nous apprécions vivement.

Mais... dans le numéro de décembre, M. Gaspoz a fait, pour le patois valaisan, un petit article avec traduction absolument littérale, qui est un modèle de ce qu'il nous faut pour étudier. Si je suis bien renseigné, M. Gaspoz est instituteur.

Le jour où, à côté du bréviaire de M. Cordey, nous aurons en dialecte vaudois quatre articles dans le genre de celui de M. Gaspoz, mais n'occupant, en tout, pas plus de deux pages, nous posséderons l'équivalent de ce qui se fait en Provence. Que nos pédagogues patoisans y pensent.

* * *

Mais je voudrais dire aussi ma petite opinion au sujet de l'enseignement scolaire. Et je réponds : oui .

D'abord parce que c'est un mot agréable à dire. Et de le dire « oï » en patois, c'est toujours plus joli que le « vouèye » dont on a gratifié le parler vaudois — gratuitement — au début de ce siècle.

Ensuite parce que la connaissance — même incomplète — du patois a facilité mes relations avec les gens de la campagne tout au long de mon activité professionnelle.

Il y a des termes, dans la propriété agricole, dans la construction et l'outillage campagnards, dont nous ne connaissons pas la traduction française. Il se peut que pour certains de ces termes cette traduction n'existe pas.

Et je dis, oui, encore, parce que le patois m'a aidé à me corriger, par comparaison, de certaines fautes que je commettais, dans l'emploi de telles ou telles locutions françaises. Eh ! oui, c'est ainsi.

Et parce que j'ai la foi ! Non pas le fatalisme. Mais je crois que les choses qui sont vraiment bonnes et utiles se réalisent aussi bien, même plus sûrement, que les mauvaises.

* * *

Et voici que cette foi se trouve subitement vivifiée, par le *Valentinois* du 20 janvier dernier, un charmant journal qui m'apporte, chaque semaine, une bonne bouffée de cet air chaud et vivifiant du Midi... spécialement apprécié cet hiver !

Or, ce *Valentinois* nous donne le texte complet d'une nouvelle loi française sur l'enseignement des langues et dialectes locaux.

Dans l'impossibilité de l'analyser maintenant, je me borne à dire qu'elle est conçue dans un esprit si large qu'elle doit donner une belle satisfaction à tous les dialecticiens français et particulièrement aux membres du Félibrige provençal.

* * *

Or, toute notre vie vaudoise est inspirée, presque dominée par la France. Non ! Comment non ? Voyons un peu, sans remonter trop loin en arrière.

Ce bon vin vaudois, ce vin par excellence, le Dézaley ! Mais il fut importé

directement de la Bourgogne. Et cette vie politique vaudoise dirigée par les comtes puis ducs de Savoie... ce n'était pas encore la France de nom, mais bien de fait !

Et puis Charles-le-Téméraire, d'où venait-il donc ?

Oui, il y a eu cette éclipse de la domination bernoise... mais après, la révolution vaudoise de 1798, ne fut-elle pas la conséquence de la Révolution française de 1789, appuyée par les troupes françaises !

Et puis la « Mode de Paris » et les bons parfums, d'où viennent-ils, mesdames ?

Et au-dessus de tout... la langue française ! Si elle est la langue officielle des Vaudois, je crois bien, tout de même, que c'est la France qui a inspiré nos ancêtres.

Pour la question dialecte, naturellement que nous attendrons encore quelques années. Ce n'est pas que le Vaudois soit lent de nature, mais il est situé entre la France et le canton de Berne, géographiquement et autrement...

Or la longue période de la domination bernoise a eu plusieurs influences sur les Vaudois. Elle leur a appris en particulier à éviter les emballements.

On en possède une preuve irréfutable :

En 1536, lorsque l'armée bernoise a fait sa promenade à travers le Pays de Vaud, elle a rencontré des hommes à l'influence latine, bouillants, qui se sont immédiatement décidés : « Oui, Bernois, nous sommes des vôtres ! »

En 1789, au contraire, les Vaudois ont été vivement intéressés par la Révolution française, mais ils ont fait la leur avec neuf ans de retard. Or, neuf générations avaient subi l'influence bernoise, ce qui fait une année par génération !

Si on voulait contester ce raisonnement, il faudrait alors dire que les Vaudois ont eu peur en 1536 et qu'ils n'osaient pas en 1789 !

Vraiment, ce serait injuste et... injurieux !